

Réf: Dossier 263310

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIC-DIS CIV SARL »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE, NON LOIN DU
LYCEE EBURNIE, LOT 653, ILOT 52, Lot 653, Ilot 52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIC-DIS CIV SARL »

Objet : COMMERCE GENERAL
BOULANGERIE ET PATISSERIE
IMPORT-EXPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières

- et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE, NON LOIN DU LYCEE EBURNIE, LOT 653, ILOT 52, Lot 653, Ilot 52

Dirigeant(s) Mme DIAKITE AMY TENIN ÉPSE DIAKITE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12191 du 09/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79493/GTCA/RC/2023 du 09/11/2023

